

**LE MODULE ACTANCIEL
DANS LE MODELE LINGUISTIQUE
DE BERNARD POTTIER**

Aboubakar OUATTARA

*Université de Turku
département de français, 20014 Finlande
email : abouat@utu.fi*

La démarche linguistique de Bernard Pottier se développe dans un espace dynamique et général qu'il décrit par des concepts transparents, tous solidaires des parcours communicatifs de l'énonciateur et de l'interprétant. Le module actanciel y est envisagé dans une perspective sémantico-cognitive et énonciative, en relation avec les solutions syntaxiques et l'entourage pragmatique. Le traitement qui lui est accordé n'ignore pas les questions immédiatement connexes de cas et de diathèse. La recherche de ses fondements et de son rôle dans l'énonciation convoque les autres grands domaines sémantiques qui, avec l'actance, épuisent le monde du sens linguistique : détermination, temps, aspect, modalité.

module actanciel, sémantique, cognition, énonciation.

INTRODUCTION

Notre objectif est de présenter une synthèse des vues de Bernard Pottier sur le thème du module actanciel (MA), dans le cadre bien défini du modèle d'analyse du langage qui est le sien (LGTD, 1974 ; TAL, 1987 ; SG, 1992 ; SML, 1994 ; CL, 1995 ; AMSL, 1997).

On caractérisera d'abord le modèle (1). Ensuite, après avoir défini le MA, on déterminera la place qu'il occupe dans le modèle (2). Puis, on mettra en évidence quelques faits de variations sémantico-énonciatives sur le MA (3). Après quoi, considérant la modélisation

proposée par Bernard Pottier de l'activité langagière de l'énonciateur, on déterminera les fondements du module actanciel et son rôle énonciatif (4).

1- UN MODELE A QUATRE NIVEAUX D'ANALYSE ; UN MODELE DE L'ACTIVITE DE LANGAGE ; UN MODELE ORGANISATEUR DU SENS LINGUISTIQUE

1.1- Un modèle à quatre niveaux d'analyse

Le modèle pottiérien postule l'existence de quatre niveaux d'analyse (TAL : 59 ; SG : 18 ; CL : 175) :

- Le niveau référentiel. Il désigne tout ce à quoi on se réfère aussi bien par le biais des sens que par celui de la mémoire ou de l'imaginaire (CL : 182).
- Le niveau conceptuel. Il désigne la représentation mentale qu'on se donne de l'événement de niveau référentiel.
- Le niveau de la langue. Il désigne à la fois le savoir-dire (compétence linguistique) et le savoir-faire (compétence pragmatique) (TAL 15).
- Le niveau du discours réalisé. Il désigne celui de l'énoncé : le texte produit.

Ces quatre niveaux s'articulent dynamiquement l'un sur l'autre et offrent au modèle son espace méthodologique. Le linguiste envisage cet espace d'un bout à l'autre : du référentiel au discursif et inversement. Soit figurativement :

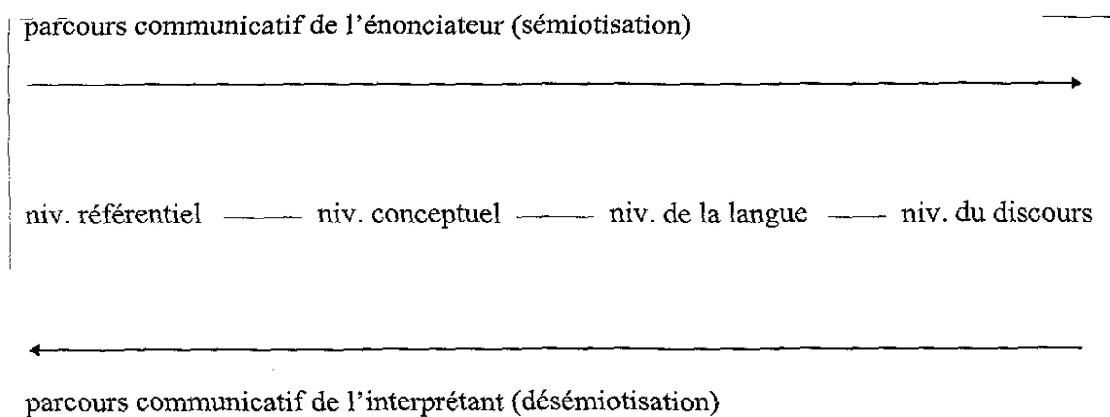


Fig. 1

1.2- Un modèle de l'activité de langage

Le modèle pottiéen est un modèle de l'activité de langage dans la mesure où, considérant les niveaux ci-dessus définis, le linguiste essaie de rendre compte des parcours de l'énonciateur et de l'interprétant en les explicitant par un discours qui se veut animé d'un souci de transparence, dans les limites des capacités de linguiste qui sont les siennes et qui, précisons-le, ne sont pas celles d'un neurobiologiste (TAL : 7-8, 97-115 ; SG : 68-69, 224-27 ; LEE : 331-41).

1.3- Un modèle organisateur du sens linguistique

Bernard Pottier distingue au total cinq grands domaines en linguistique : détermination, actance, temps, aspect, modalité (SG : 157-223). Ces domaines, à leur tour, s'organisent intérieurement selon deux hypothèses cognitives complémentaires et coexistantes :

- L'hypothèse trimorphe selon laquelle l'organisation sémantique des langues naturelles est déterminée au plus profond du niveau conceptuel par un mécanisme continu dont la morphologie ternaire structure les catégories de ladite organisation (LEE : 332-41 ; AMLS : 12-34 ; SML : 17-50).
- L'hypothèse des trois champs d'application sémantique selon laquelle les catégories parcourues par le trimorphe ressortissent soit au champ spatial (E), soit au champ temporel (T), soit au champ notionnel (N) qui échappe aux deux précédents (SML : 11-13, 30-50 ; SER : 127 sq ; CL : 176-78).

Considérons, pour mieux fixer les idées sur cette troisième caractéristique du modèle, le domaine sémantique de l'actance envisagé sous l'angle des relations casuelles. L'hypothèse trimorphe favorise la structuration conceptuelle de base suivante qui oppose l'Ergatif (R^+) à l'Accusatif (T), alors que le Nominatif (S^+) traduit un rôle casuel neutre, indifférent à cette opposition (TAL : 115-21 ; LGTD : 119-36, 54-56 ; SML : 45 ; AMLS : 23-24 ; SG : 148-49, 172-76 ; SER : 267-97 ; DES : 113) :

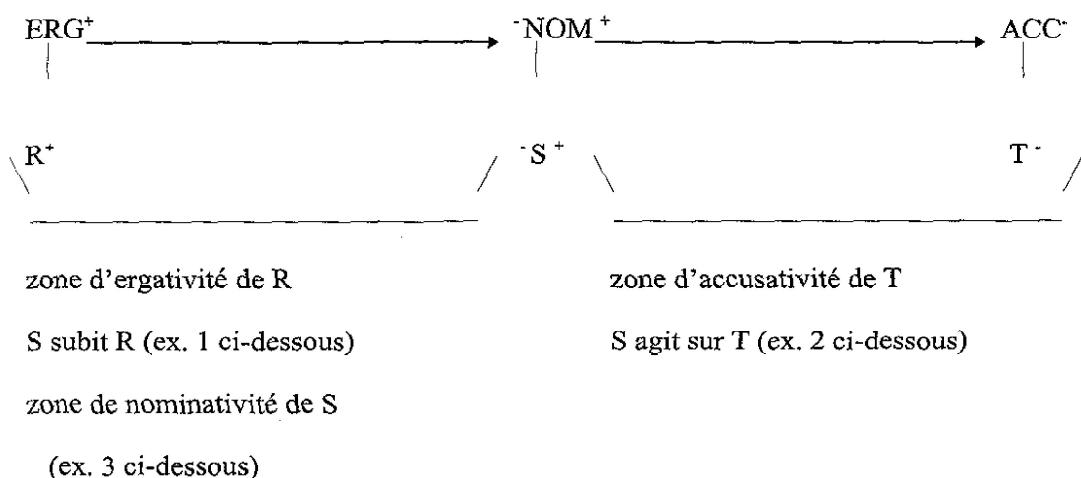


Fig.2

ex.1 : *Sophie⁺ est frappée par René⁺*.

ex. 2 : *Sophie⁺ frappe Théophile⁻*.

ex.3 : *Sophie[±] se lève*.

La zone d'ergativité est une zone de puissance (+). Son extension conduit aux cas conceptuels de Cause (CAU), et d'Instrument (INS). La zone d'accusativité est une zone de puissance (-). Son extension conduit aux cas conceptuels de Finalité (FIN) et de Destinataire (DEST).

La structuration conceptuelle de base peut être déterminée par des spécifications locatives, spatio-temporelles ou notionnelles. C'est le cas Locatif (LOC), duquel participe notionnellement le génitif (comparer, d'après TAL, 118 : *Marie a une poupée ; la poupée qu'a Marie ; La poupée de Marie*). Figurons :

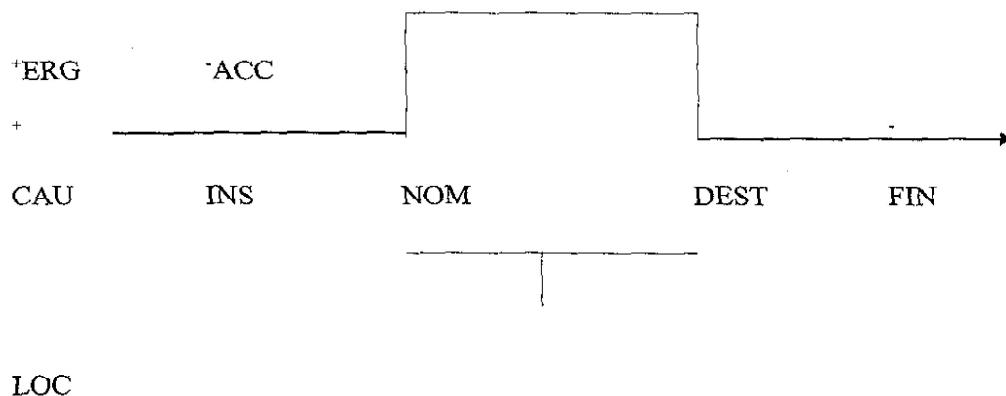


Fig.3

Toutes les langues ont un nombre n de cas linguistiques, liés à une morphologie distinctive. La linguistique générale se préoccupe de mettre en relation ces cas linguistiques avec les zones et sous-zones caso-conceptuelles [...] (TAL : 120).

Etant donné la structure du français, on peut retenir les cas linguistiques suivants:

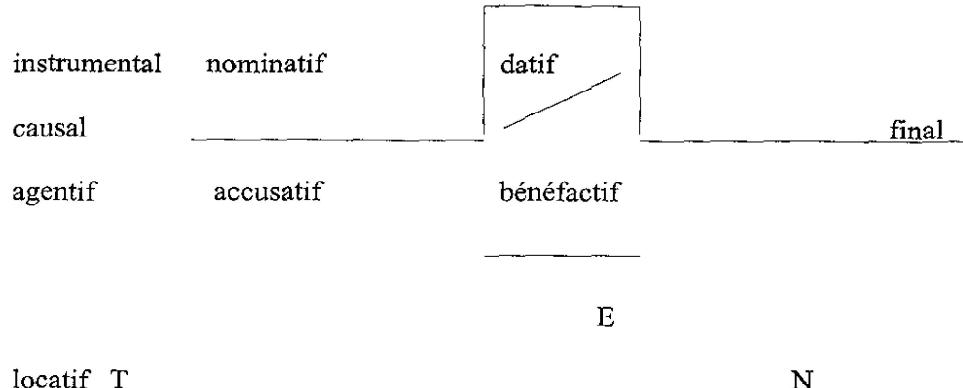
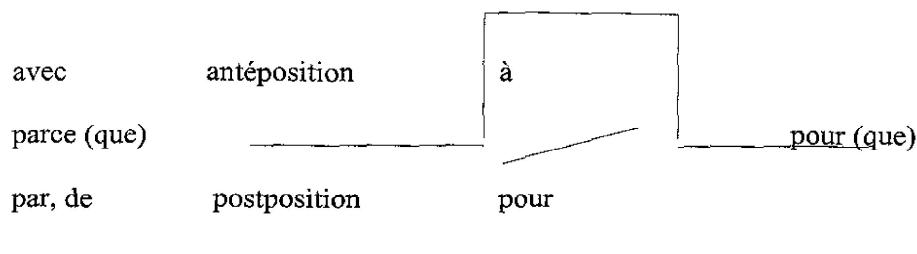


Fig.4

Les principales marques sont (d'après TAL : 121 ; LGTD : 281-82 ; AMSL : 15, 24-26 ; SG : 164) :



ici, ailleurs

maintenant,

à un autre moment

ainsi, autrement

Fig.5

Remarque : Chez Pottier, une théorie de la diathèse est directement corrélée à ce qui précède. L'ergativité de R traduit la passivité de S (ex. 1). On peut alors parler, à partir de S, de diathèse inverse. L'accusativité de T traduit l'activité de S (ex. 2). On peut alors parler, à partir de S, de diathèse directe. La nominativité de S (ex. 3) traduit sa médio-passivité. On peut alors parler de diathèse moyenne (AMSL : 23-24 ; TAL : 123 ; SML : 44 ; SG : 179-83, 134-48).

Venons-en à l'hypothèse des trois champs d'application sémantique. Tous les exemples cités, qu'ils ressortissent de la zone d'ergativité, de nominativité ou d'accusativité, s'appliquent cognitivement au champ notionnel.

2- DEFINITION ET PLACE DU MODULE ACTANCIEL DANS LE MODELE

2.1- *Définition*

On appelle MA, la structure syntaxique impliquée dès la langue dans le programme sémantique d'un lexème, et disponible comme telle, pour satisfaire en discours la visée de l'énonciateur.

Tout francophone sait que s'il utilise le lexème *don-*, il s'engage nécessairement à envisager un donneur, un objet donné, et un destinataire du don :

<<qq'un *donner* qqch. à qq'un>>.

Il s'agit d'un minimum requis sémantiquement, que nous appellerons le <<module actanciel>> de *don-* (ici *donner*).

Un tout autre problème sera celui de son désir, personnel cette fois, de manifester ou non ces trois actants dans son discours (TAL : 99 ; v. aussi SG: 126-27).

2.2- *Place du module actanciel dans le modèle*

Par rapport aux quatre niveaux d'analyse qui définissent l'espace méthodologique du modèle pottierien, le MA est un "être" linguistique de langue et de discours. Sa définition le laisse entrevoir. Par rapport aux cinq grands domaines qui épuisent, selon les vues du modèle, l'organisation du sens linguistique, le MA relève du domaine sémantique de l'actance ou domaine des participants sémantiques à l'événement verbal ou autre (SG : 170 ; 130). Par rapport à la modélisation de l'activité de langage proposée par Bernard Pottier, le MA est un être linguistique de langue et de discours qui a pour lieu initial le schème d'entendement, et pour lieu final, l'énoncé, via les autres lieux théoriques de la modélisation : le schème prédiqué et le schème résultatif (TAL : 97-115 ; SG : 224-27 ; ci-après : § 4).

Situer le MA dans les points d'ancre théoriques qui sont les siens, c'est se doter de moyens théoriques nécessaires pour conduire son étude.

3- VARIATIONS SEMANTICO-ENONCIATIVES SUR LE MODULE ACTANCIEL

Le MA, disponible dès la langue, est un lieu d'opérations énonciatives variées. On illustrera, dans ce qui suit, trois opérations : La réduction d'actance, l'addition d'actance, la prédication sur les actants. Le lexème *donner* nous servira de matière.

3.1- MA et réduction d'actance

Le lexème *donner* régit, dès la langue, le module suivant à trois positions actancielles : *qq'un donner qqch à qq'un*. De là, le fait qu'en discours un énonciateur puisse dire : *J'ai donné un livre à la bibliothécaire*. Il sature ainsi toutes les positions actancielles prévues par le lexème. On conçoit qu'à la faveur de certaines circonstances discursives d'ordre pragmato-énonciatives (intentionnalité, savoirs des interlocuteurs, situation de communication), l'énonciateur aurait pu dire : *J'ai donné Ø Ø ; J'ai donné Ø à la bibliothécaire ; Enfin Ø donné Ø Ø !*

La réduction d'actance est une opération qui conduit résultativement, au niveau de l'énoncé, à la non-manifestation d'actant(s) (TAL : 99-100 ; 110 ; 114). C'est en cela qu'elle participe de la variation sémantique sur le MA. En effet, les positions d'actants laissées ouvertes par les réductions doivent être sémantiquement comblées par l'interprétant.

3.2- MA et addition d'actance

Considérons à présent les énoncés suivants : *J'ai donné un livre à la bibliothécaire ce matin ; J'ai donné un livre à la bibliothécaire ici, devant le secrétariat ; J'ai donné un livre à la bibliothécaire, à la demande de mon éditeur.*

Les positions actancielles prévues dès la langue par le lexème *donner* sont saturées. Pour satisfaire pleinement sa visée, l'énonciateur a jugé utile de spécifier son message par l'ajout d'actants marginaux, imprévus en langue dans le lexème *donner* (actant locatif temporel : *ce matin* ; actant locatif spatial : *ici, devant le secrétariat* ; actant causal notionnel : *à la demande de mon éditeur*) (LGTD : 225 ; TAL : 118).

C'est parce qu'elle constitue un apport sémantique pertinent au sens préétabli par la saturation du MA que l'addition d'actance participe de la variation sémantique sur le module. A l'inverse de l'opération de réduction, elle ne modifie pas la configuration actancielle du module.

3.3- MA et prédication sur les actants

Reposons, en l'indexant numériquement et en l'enrichissant des cas conceptuels à vocation universelle, le module actanciel du lexème *donner* : *qq'un₁^{ERG} donner qqch₃^{ACC} à qq'un₂^{DEST}*. La prédication sur les actants du MA favorise diverses variations sémantiques touchant à la diathèse (SG : 134-53 ; notamment : 143-46), au cas linguistique (TAL : 115-23 ; LGTD : 54-56, 119-36) et à la modalité (SG : 218-23).

A supposer que dans une construction de discours l'énonciateur prédique sur l'actant₁, on aurait : *J'* (ERG, nominatif, THEME) *ai donné un livre* (ACC, accusatif) à *la bibliothécaire* (DEST, datif) (diathèse directe). S'il prédique sur l'actant₂, on aura : *A la bibliothécaire* (DEST, datif, THEME), *j'* (ERG, nominatif) *ai donné un livre* (ACC, accusatif) (diathèse inverse). S'il prédique sur l'actant₃, on aura : *Un livre* (ACC, nominatif, THEME) *a été donné à la bibliothécaire* (DEST, datif) *par moi* (ERG, agent) (diathèse médiane).

Dans un même module, le jeu de la prédication sur les actants conduit à trois diathèses sémantiquement différentes. La base de prédication, chaque fois en position de thème, et chaque fois différente d'un énoncé à l'autre, accuse explicitement la différence sémantique entre les trois énoncés. Chez Bernard Pottier, la thématisation participe du champ sémantique de la modalité axiologique. Elle dénonce "la hiérarchie que l'énonciateur impose aux différentes composantes de son discours" (SG : 220). Les variations sémantiques de cas linguistiques observables dans l'énoncé de diathèse médiane (*un livre* nominatif vs accusatif ; *par moi* agent vs nominatif) sont dues à l'opération de prédication sur le MA.

4- LE MODULE ACTANCIEL DANS LE PARCOURS COMMUNICATIF DE L'ÉNONCIATEUR

Les opérations énonciatives que nous venons de voir à l'oeuvre sur le MA entrent, avec d'autres, dans le procès de construction de l'énoncé dont Bernard Pottier propose une modélisation (TAL : 97-115 ; SG : 224-27). L'exemplification de celle-ci offre l'avantage de saisir les fondements du MA et d'évaluer son rôle dans l'énonciation.

4.1- La modélisation du parcours énonciatif

Niveau référentiel : Soit l'événement suivant dont je suis témoin oculaire : qq'un en train de donner un livre à qq'un d'autre devant le secrétariat de mon département.

Niveau conceptuel : Supposons que quelques heures plus tard, lors d'une conversation, je veuille parler de cet événement à mon collègue. La modélisation prévoit que je prends pour point de départ la conceptualisation de l'événement en question, c'est-à-dire la représentation mentale que j'en ai. Soit par exemple :

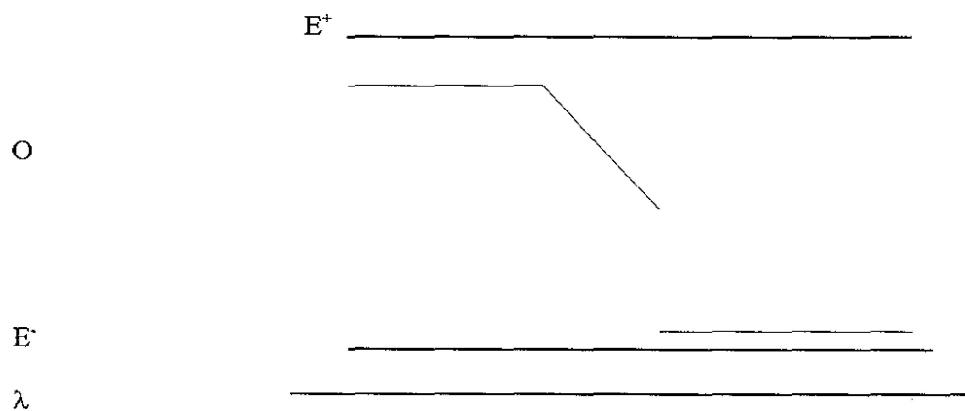


Fig.6

Cette représentation mentale est nommée schème analytique (SA) dans la modélisation.

Niveau de la langue : 1- Le modèle prévoit d'abord la lexémisation du SA. J'ai donc opéré les choix suivants : *étudiant* pour l'entité E^+ ; *bibliothécaire* pour l'entité E^- ; *livre* pour l'entité O ; *donner* pour le comportement (la "ligne brisée" qui relie en les organisant sémantiquement, les trois entités); enfin, *secrétariat de mon département* pour le cadrage spatial λ .

Dans la modélisation, l'étape de la lexémisation du SA est dite étape du schème d'entendement (SE). Elle est aussi celle de la genèse linguistique du MA qui, par définition, tire son existence du choix lexémique seulement. En l'occurrence, nous portons notre choix lexémique modulaire sur le verbe *donner* et non sur tel autre lexème appartenant à une autre classe syntaxique. Le MA n'est pas le monopole du lexème verbal (SG : 130).

2- Vient ensuite le choix d'une base lexémique de prédication dite étape du schème prédiqué (SP). Tous les lexèmes ayant donné corps au SA peuvent servir de base de prédication :

- étudiant \leftarrow donner / livre / bibliothécaire / secrétariat de mon département.
- livre \leftarrow donner / bibliothécaire / étudiant / secrétariat de mon département.
- bibliothécaire \leftarrow donner (se voir donner) / livre / étudiant / secrétariat de mon département.
- donner (déverbalif le don) \leftarrow livre / bibliothécaire / étudiant / secrétariat de mon département.
- secrétariat de mon département \leftarrow étudiant / donner / livre / bibliothécaire.

Je choisis le lexème *étudiant* comme base de prédication.

3- Dès lors intervient l'avant-dernière étape du parcours énonciatif; celle du schème dénommé résultatatif (SR). Dans les limites des possibilités permises par la langue, cette étape consiste en toutes sortes d'opérations énonciatives effectuées sur le SP : temporalisation, aspectualisation, détermination, modalisation. La clôture de ces opérations livre le SR.

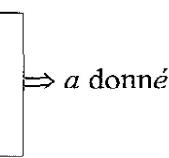
Etant donné la base de prédication choisie, mon SP est :

étudiant \leftarrow donner / livre / bibliothécaire / secrétariat de mon département.

Mes choix énonciatifs sur ce schème prédiqué sont les suivants :

- détermination : choix du *défini* pour le substantif *étudiant* \Rightarrow *un étudiant* (celui que j'ai vu) ; choix de l'*indéfini* pour le substantif *livre* \Rightarrow *un livre* (je ne saurais dire lequel) ; choix du *défini* pour le substantif *bibliothécaire* \Rightarrow *la bibliothécaire* (la nôtre, au département) ; choix du *défini* pour le substantif (de discours) *secrétariat de mon département* \Rightarrow *devant le secrétariat de mon département* (pas derrière, ni à l'intérieur, ni autre part ailleurs).

- temporalisation : choix du passé
- aspectualisation : choix de l'accompli
- modalisation : choix de l'indicatif



Le schème résultatif reflète l'économie sémantique de l'énoncé avant la sortie discursive.

Niveau du discours : La sortie discursive matérialise l'énoncé : *un étudiant a donné un livre à la bibliothécaire devant le secrétariat de mon département.*

4.2- Corollaire

Par sa position dans le parcours énonciatif, le MA repose sur deux types de fondements : un fondement linguistique justifié par la lexémisation (étape du SE); un fondement non linguistique justifié aussi bien par l'événement conceptuel qui sert de support immédiat à la lexémisation (étape du SA) que par l'événement vu, qui lui, sert de support média à la lexémisation (étape du contact entre la perception et le monde référentiel). Cette dernière étape a un statut facultatif étant donné que l'énonciateur peut prendre pour point de départ le niveau conceptuel, c'est-à-dire la représentation mentale d'un souvenir ou de quelque chose d'imaginé (SG : 18).

Le rôle du MA dans le parcours énonciatif tient pour une part à sa détermination en amont par les événements non linguistiques qu'il essaie de traduire "selon la meilleure adéquation sémique" voulue par l'énonciateur (LEE : 336), et pour une autre part, à sa position conditionnante à l'endroit des opérations de prédication et de transformations résultatives qui conduisent, in fine, à l'énoncé. Ces opérations gèrent en effet tout ou partie du MA, selon la convenance de l'énonciateur.

CONCLUSION

Deux ordres de faits émergent de cette synthèse sur le MA chez Bernard Pottier : des faits de méthodologie et de terminologie; des faits de sémantique.

La démarche linguistique de Bernard Pottier se développe dans un espace dynamique et général qu'il décrit par des concepts transparents, tous solidaires des parcours communicatifs de l'énonciateur et de l'interprétant : niveau référentiel, niveau conceptuel, niveau de la langue, niveau du discours, schème analytique, schème d'entendement, schème prédiqué, schème résultatif, énoncé. Ainsi, c'est à une vue globale et essentielle des phénomènes linguistiques que son modèle nous invite. Le module actanciel y est envisagé dans une perspective sémantico-cognitive et énonciative, en relation avec les solutions syntaxiques et l'entourage pragmatique. Le traitement qui lui est accordé n'ignore pas les questions immédiatement connexes de cas et de diathèse. La recherche de ses fondements et de son rôle dans l'énonciation convoque les autres grands domaines sémantiques qui, avec l'actance, semblent épuiser le monde du sens linguistique.

BIBLIOGRAPHIE

- DESCLES, J.P. (1994), "Relations casuelles et schèmes sémantico-cognitifs" (cité DES), *Langages* n°113, Paris, Larousse, pp. 113-25.
 OUATTARA, A. (A paraître), "La prédication dans le modèle linguistique de Bernard Pottier", *Actes du colloque international de linguistique française sur le thème*

- “*Prédication, assertion, information : applications et synthèses*”, Uppsala, 6-9 juin 1996.
- OUATTARA, A. (A paraître), “De Gustave Guillaume à Bernard Pottier : naissance d'un nouveau modèle de linguistique cognitive”, *Proceedings of the XVIth Scandinavian conference of linguistics*, Turku, 14-16 novembre 1996.
- POTTIER, B. (1955), *Systématique des éléments de relation* (cité SER), Paris, Klincksieck (publié en 1962).
- POTTIER, B. (1974), *Linguistique générale. Théorie et description* (cité LGTD), Paris, Klincksieck.
- POTTIER, B. (1987), *Théorie et analyse en linguistique* (cité TAL), Paris, Hachette.
- POTTIER, B. (1992), *Sémantique générale* (cité SG), Paris, PUF.
- POTTIER, B. (1994), “Les schèmes mentaux et la langue” (cité SML), *Modèles linguistiques*, XV-2, Lille, pp. 7-50.
- POTTIER, B. (1995), “Le cognitif et le linguistique” (cité CG), *Acta Romanica Basiliensis* 3, Bâle, pp. 175-199.
- POTTIER, B. (1997), “Les étapes énonciatives” (cité LEE), dans G. Kleiber & M. Riegel (éds), *Les formes du sens*, Louvain-la-Neuve, Duculot, pp. 331-41.
- POTTIER, B. (A paraître), “Activités mentales et structures linguistiques” (cité AMSL), *Actes du 16^e Congrès International des Linguistes*, Paris, 20-25 juillet 1997.